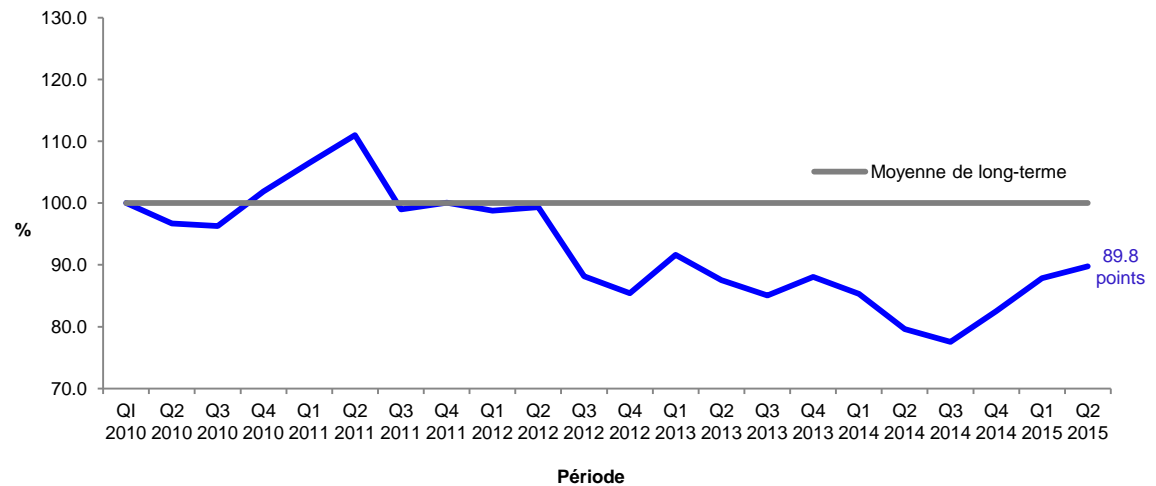




*Hausse de 2,2 pourcent  
de l'indicateur  
synthétique du climat  
des affaires au second  
trimestre de 2015.*

## I. L'INDICATEUR DU CLIMAT DES AFFAIRES EN Q2 2015

Graphique 1 : L'indicateur synthétique de confiance pour l'ensemble des entreprises



Sur la base de l'enquête trimestrielle de conjoncture, effectuée entre le 1<sup>er</sup> et le 20 juillet de cette année, nous constatons une légère amélioration du niveau de confiance des entrepreneurs pour le deuxième trimestre de cette année.

L'indice qui la synthétise a progressé de 1,9 points (2,2 pourcent) entre avril et juin de cette année et s'établit, désormais, à 89,8 points.

*L'indice évolue à un  
niveau assez faible  
indiquant que  
l'environnement des  
affaires demeure  
obstrué*

Cette progression intervient après deux trimestres favorables.

Pour rappel, l'indicateur de confiance des entrepreneurs avait augmenté de 6,4 pourcent et 6,5 pourcent au quatrième trimestre de 2014 et au premier trimestre de 2015 respectivement.

Toutefois, nous constatons que malgré qu'il y eu trois trimestres de hausses consécutives, le niveau de l'indice demeure assez faible.

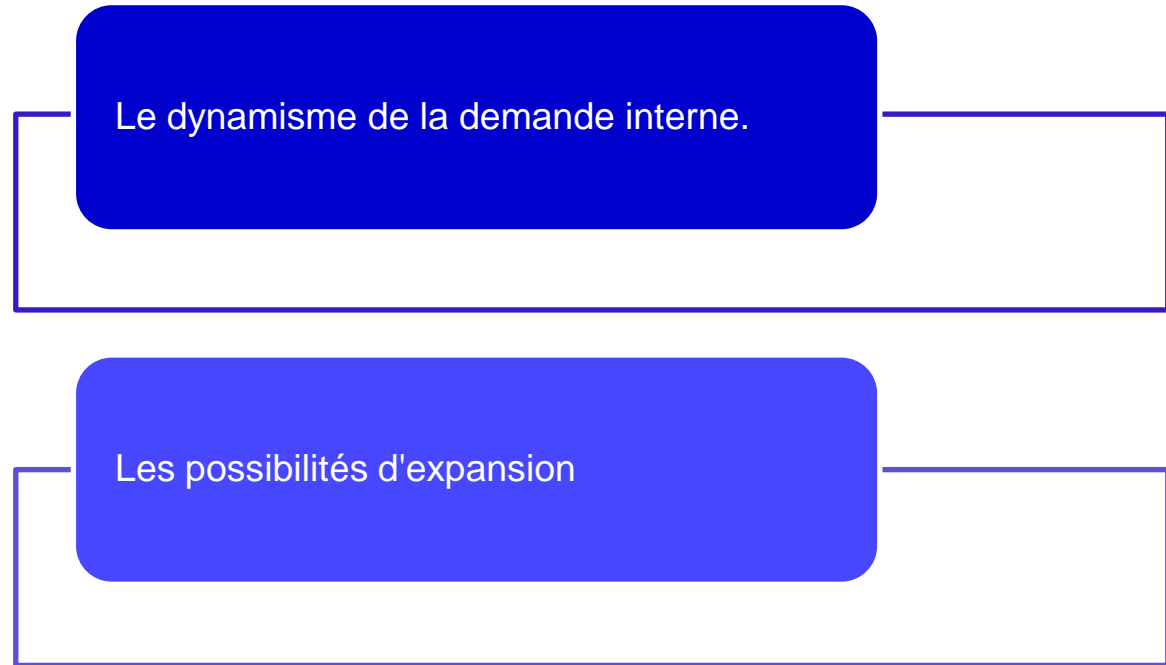
En effet, depuis les fortes baisses observées en 2012 (une baisse cumulée de plus de 15 points), l'indicateur synthétique du climat des affaires ne parvient pas à rebondir et à entrer en zone positive.

À partir de cette date il demeure à plus de dix pourcent en dessous de la moyenne de long-terme des 100 points de base.

Les différents obstacles qui freinent la croissance économique sont toujours présents.

## II. LES FACTEURS QUI INFLUENT POSITIVEMENT SUR LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

Graphique 2 : Les deux principaux déterminants positifs



*Le dynamisme de la demande, élément déterminant de la hausse.*

A partir des données recueillies, nous pouvons identifier les deux facteurs derrière l'amélioration du climat des affaires.

Commençons par ce qui constitue le principal levier de la hausse, la robustesse de la demande interne.

Une majorité des entrepreneurs consultés, plus de 57 pourcent, affirment que la reprise de la demande, observée depuis la fin de 2014, s'est maintenue au cours du second trimestre de cette année. Cela a largement favorisé la hausse de l'indice de confiance des entrepreneurs.

Le deuxième facteur positif sur l'indice concerne les possibilités d'expansion et de diversification sur des nouveaux marchés.

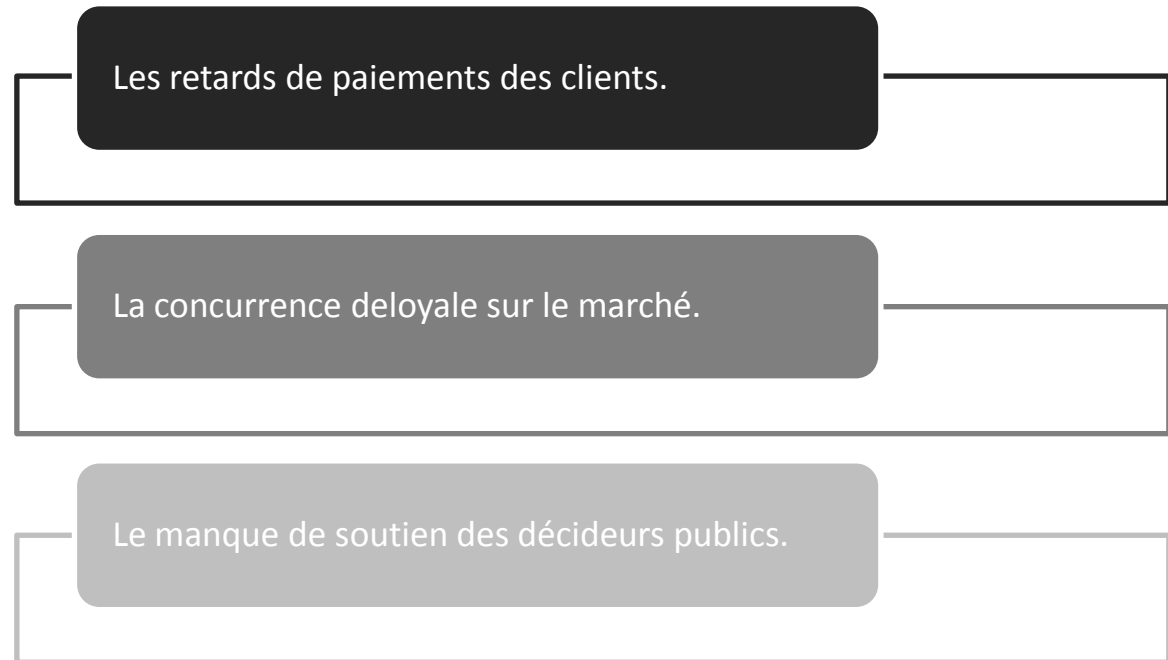
Depuis le début de cette période de basse conjoncture, certains entrepreneurs se sont adaptés et ont déployé des efforts considérables pour rechercher des nouveaux marchés et, aussi, de nouveaux segments, afin d'améliorer leurs croissances.

Ainsi, ils ont réévalué et ont repensé leurs stratégies pour être plus efficaces, afin de continuer à accroître leurs chiffres d'affaires.

### III. LES FACTEURS QUI INFLUENT NEGATIVEMENT SUR LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

Graphique 3 : Les trois principales obstacles

*Les retards de paiements, le principal obstacle*



Toutefois, il y a eu des facteurs qui ont freiné la hausse de l'indice. Nous avons identifié les trois principaux.

Le principal obstacle à une forte amélioration de l'indice de confiance est le problème des retards de paiements qui affecte en premier les plus petites structures. Plus de 60 pourcent des entrepreneurs consultés ont eu à faire face à ce problème qui peut entraîner des problèmes de trésorerie.

La période récente marquée par une certaine instabilité a entraîné une augmentation du non-respect des délais de règlements et a amplifié les difficultés de recouvrer les créances post facturation. Ces retards de paiements, financièrement intéressants pour les débiteurs, engendrent un assèchement de la trésorerie des créditeurs qui en retour encourent les risques d'une défaillance.

Le deuxième facteur aggravant est la concurrence déloyale sur le marché.

Une grande majorité, 58 pourcent, de nos interlocuteurs avancent que les règles ne sont pas les mêmes pour tous et que cela fausse la compétition. Ils déplorent le non respect des lois et la timidité de l'autorité publique pour faire appliquer la loi. Au vu de la petitesse de notre marché interne cela pousse les operateurs en règle à diminuer drastiquement leurs marges pour se maintenir

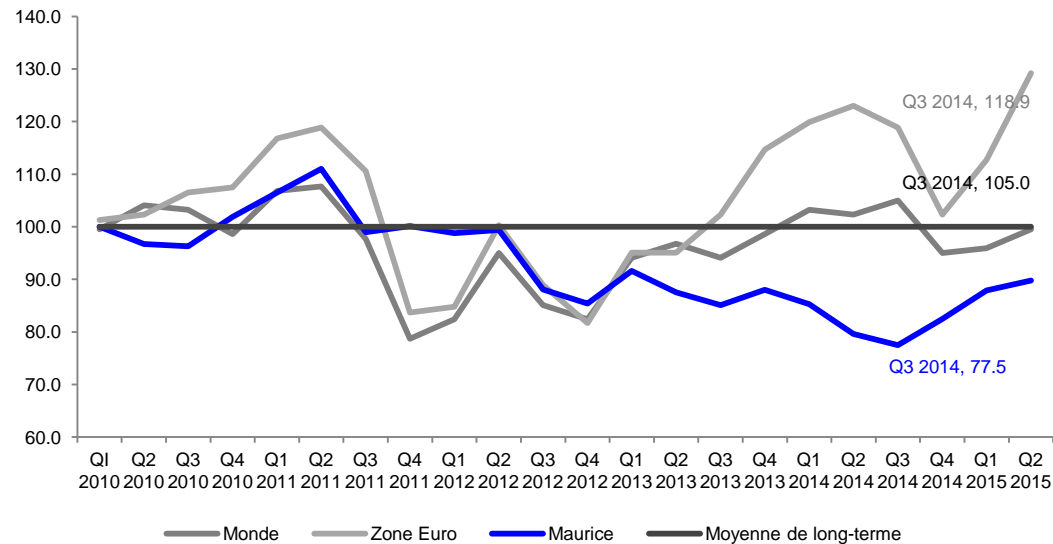
C'est un problème qui dure depuis trop longtemps et a une incidence sur les capacités financières des entreprises et freine les dépenses d'investissements.

Le troisième élément concerne le manque de soutien public. Une majorité relative, 35 pourcent, affirment ressentir un désengagement de l'état quant aux aides pour améliorer l'environnement des affaires. Ils considèrent ce critère comme l'élément primordial pour créer de nouvelles opportunités.

Amélioration du climat  
économique mondial.

#### IV. LA COMPARAISON INTERNATIONALE

Graphique 4 : L'évolution de l'indicateur synthétique de confiance de Maurice par rapport à la Zone Euro et au Monde



Source : CESifo World Economic Survey

L'institut CESifo effectue des enquêtes de conjoncture à l'échelle globale pour déterminer les différents indices de confiance, au niveau local, régional et mondial.



*Amélioration  
significative de la  
confiance des  
entrepreneurs sur la  
Zone Euro.*

Selon leur dernière publication, le climat économique mondial a continué à s'améliorer au deuxième trimestre de 2015. L'indice de confiance globale a progressé de 3,8 pourcent entre avril et juin 2015 et s'établit désormais à 99,5 points.

Depuis le point bas atteint au 4<sup>ème</sup> trimestre de 2011, avec la crise de la Zone Euro, l'indice global a entamé sa remontée et évolue depuis 2013 en zone positive, proche ou supérieur, à la moyenne de long-terme.

A partir de cette date, il y a eu un regain de dynamisme dans l'économie mondiale.

Pour 2015, les experts de cette institution estiment que la production mondiale devrait augmenter à un rythme légèrement plus élevé par rapport à 2014.

Au niveau de la Zone Euro, le premier marché de l'économie mauricienne, il y a une amélioration significative de la confiance des entrepreneurs.

L'indice Ifo du climat économique dans la zone euro a fortement augmenté à 129,2 points au deuxième trimestre de 2015, contre 112,7 points au premier trimestre, soit une hausse de plus de 11 pourcent.

Depuis le 3<sup>ème</sup> trimestre de 2013, l'indice de confiance pour cette zone évolue au dessus de la moyenne de long terme.

*A Maurice, décrochage  
de l'indice de confiance  
par rapport à  
l'évolution de l'indice  
global, à partir de  
2013.*

Une comparaison avec Maurice démontre une divergence dans l'évolution des indices depuis le début de 2013.

En effet, depuis cette date, les indices de confiance pour le monde et pour la zone euro évoluent à un rythme assez proche ou supérieur à la moyenne de long terme.

Tandis que pour Maurice, il y a eu un décrochage de l'indice de confiance en 2013, qui s'est poursuivi jusqu'au troisième trimestre de 2014, atteignant à cette date le point bas.

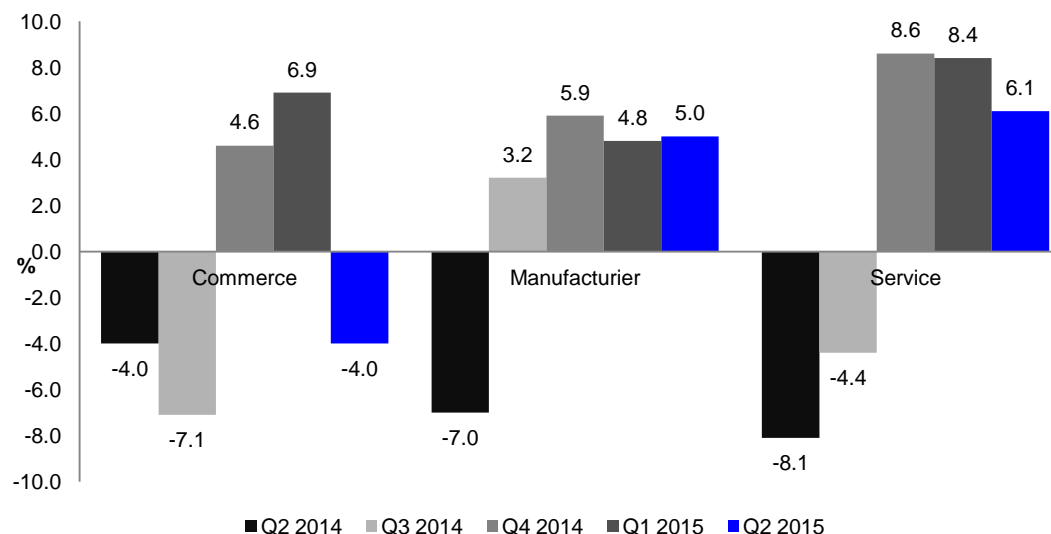
Depuis, l'indice de confiance des entrepreneurs de Maurice a divergé de la moyenne de long-terme et s'est éloigné de la zone positive.

Malgré les trois trimestres de hausses consécutives, nous nous situons encore assez loin de la moyenne de long-terme. Si cela perdure au cours des deux prochains trimestres, notre performance économique serait assez éloignée de notre performance économique moyenne de long terme.

*Evolution irrégulière de la confiance des entrepreneurs au niveau sectoriel*

## V. LA TENDANCE SECTORIELLE DE LA CONFIANCE DES ENTREPRENEURS EN Q2 2015

Graphique 5 : L'évolution de la confiance des entrepreneurs selon les secteurs d'activités



Une analyse sectorielle montre que l'évolution de la confiance n'est pas homogène selon les secteurs d'activités.

L'indicateur synthétique du climat des affaires s'est amélioré pour deux secteurs d'activités, à savoir les secteurs de l'industrie et des services, et s'est dégradé au niveau du secteur du commerce.

*Les indices du secteur  
manufacturier et du  
secteur des services en  
hausse.*

Une analyse approfondie nous montre que c'est le secteur des services qui a enregistré la plus forte hausse de l'indicateur sectoriel de confiance.

Après la hausse observée au premier trimestre de 2015, l'indicateur de confiance pour ce secteur d'activité poursuit sa progression au second trimestre de cette année, avec une hausse de 6,1 pourcent

Cette hausse repose entièrement sur l'amélioration des chiffres d'affaires au second trimestre de cette année par rapport à la même période l'an dernier.

Toutefois, les anticipations futures des opérateurs des services sont négatives. Au vu de l'évolution économique globale et locale, ils prévoient une détérioration des affaires au cours des prochains mois.

Notons que le secteur des services englobe approximativement 70 pourcent de notre PIB, cela de manière transversale allant du tourisme aux activités liées à l'externalisation. Si nous voulons retrouver le chemin d'une croissance forte et durable, il est important de maintenir le dynamisme de confiance et de renforcer ce segment de notre économie.

S'agissant du secteur manufacturier, nous constatons une nouvelle hausse de l'indicateur de confiance. Il y a une hausse de 5 pourcent ce trimestre, après la hausse de 4,8 pourcent au premier trimestre de 2015.

*La confiance en baisse  
pour les entrepreneurs  
du commerce.*

Les trois variables utilisées dans l'estimation de l'indicateur pour ce secteur sont favorables et équilibrés. Les industriels affirment que les ventes pour ce trimestre sont en hausse, par rapport à la même période en 2014 et prévoient le maintien de cette tendance au cours du prochain trimestre.

De plus, le niveau des stocks est favorable à l'estimation de l'indice. Les industriels ont géré de manière efficace leurs stocks et ont évité le sur-stockage en ce deuxième trimestre. Cela a un effet bénéfique sur leurs capacités financières et par conséquent élargi les possibilités pour les investissements matériels ou encore les opportunités de croissance.

Pour le secteur du commerce, après deux trimestres favorable, avec une hausse cumulée de 12 pourcent, l'indicateur repart à la baisse avec un taux négatif de 4 pourcent au deuxième trimestre de cette année. Les trois variables utilisées dans l'estimation de l'indicateur sont négatives.

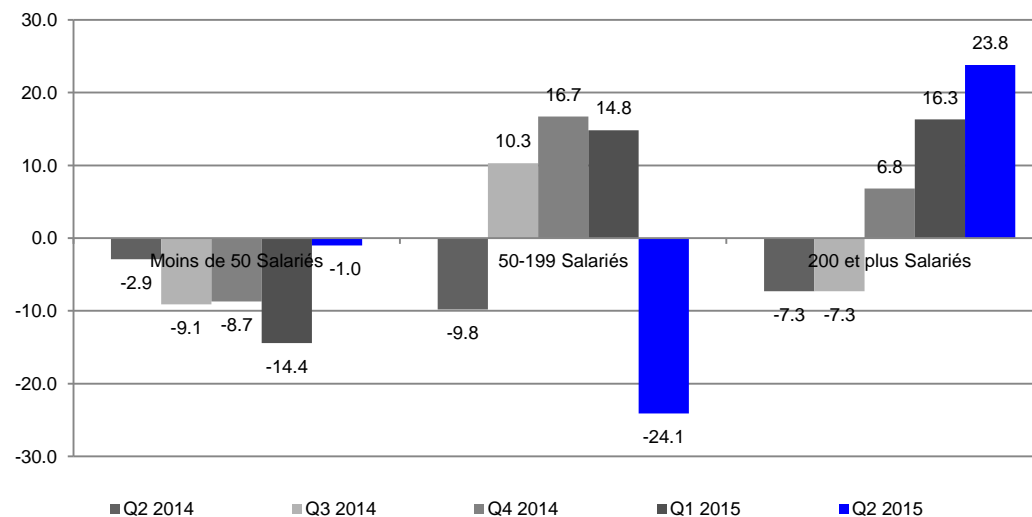
Premièrement, le solde des opinions des chefs d'entreprises sur la situation présente de leurs entreprises est négatif à -11,9 points. Plus de 54 pourcent des sondés indiquent que la situation de leurs compagnies s'est dégradée au cours du dernier trimestre et environ 42 pourcent ont constaté amélioration.

Deuxièmement, le solde des anticipations des entrepreneurs sur l'évolution future des affaires est négatif à -2,4 pourcent, indiquant une probable baisse des activités au troisième trimestre de 2015.

De plus, au vu du ralentissement des affaires, certaines entreprises se retrouvent avec du sur-stockage, élément défavorable à l'estimation de l'indicateur de confiance.

## VI. L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES EN FONCTION DE LA TAILLE DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Graphique 6 : L'évolution de la confiance des entrepreneurs selon la taille de l'effectif



Une analyse par rapport à la taille de l'effectif montre que les évolutions des indices synthétisant le niveau de confiance des chefs d'entreprises ne sont pas homogènes. L'indicateur synthétique du climat des affaires s'est amélioré pour les entreprises ayant un effectif égal ou supérieur à 200 employés.

Après les hausses observées au dernier trimestre de 2014 et au premier trimestre de 2015, l'indicateur de confiance pour cette catégorie d'entreprises poursuit sa progression au second trimestre de cette année, avec une hausse de 23,8 pourcent. Tous les déterminants de l'indice sont favorables.

Pour les deux autres catégories, nous constatons des baisses. Un taux de – 1 pourcent pour les entreprises de moins de 50 employés et un taux de – 24,1 pourcent pour les entreprises de 50 à 199 employés.

Pour la première catégorie, les entreprises de moins de 50 employés, il y a eu une amélioration des chiffres d'affaires au second trimestre de cette année par rapport à la même période l'an dernier.

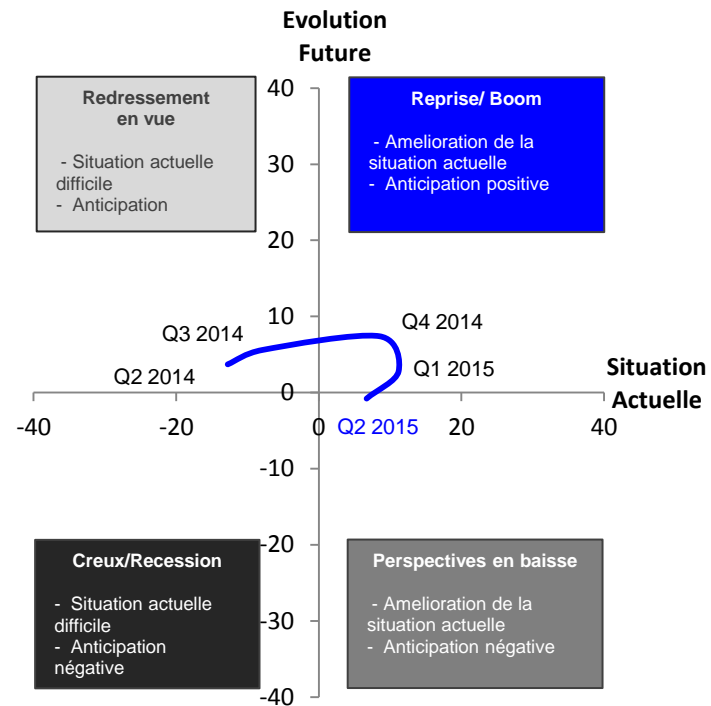
Toutefois, les anticipations futures sont négatives. Ils prévoient une détérioration des affaires au cours des prochains mois.

Pour la deuxième catégorie, les entreprises avec un effectif les entreprises de 50 à 199 employés, toutes les variables utilisées dans l'estimation de l'indice sont négatives. Après les deux hausses consécutives au dernier trimestre de 2014 et au premier trimestre de 2015, l'indice repart nettement à la baisse.

Les dirigeants de cette catégorie d'entreprise affirment que les ventes pour ce trimestre sont en baisse, par rapport à la même période en 2014 et prévoient une nouvelle baisse au cours du prochain trimestre. Ils sont désorientés par le manque de support de l'état. Ces sociétés du milieu de l'économie sont trop grandes pour bénéficier des aides offertes aux plus petites structures, mais pas assez grandes pour être considérées comme une source d'influence sur les décideurs publics. Pourtant, elles jouent un rôle majeur dans la prospérité économique de Maurice.

## VII. LE BAROMETRE ECONOMIQUE EN Q2 2015

Graphique 7 : MCCI Baromètre Economique



Le baromètre économique, basé sur la méthodologie CESifo, permet de voir l'évolution de deux composantes de l'indice du climat des affaires, à savoir la moyenne arithmétique des évaluations de la situation actuelle et les perspectives économiques pour les trois prochains mois.



Les évaluations sur la situation économique actuelle sont positionnées le long de l'abscisse, les réponses sur les attentes économiques sur l'axe des ordonnées.

La corrélation entre ces deux composantes peut être illustrée par un diagramme à quatre quadrants, définissant les quatre phases du cycle économique : Expansion, Surchauffe, Récession et Reprise.

Ainsi, à partir des prévisions des entrepreneurs pour le moyen terme nous pouvons analyser le présent, et avoir un aperçu utile de l'évolution de l'économie mauricienne.

Selon la dernière enquête de conjoncture, l'indicateur du climat des affaires s'est légèrement amélioré au cours du second trimestre. L'explication de cette hausse est que la première composante « les évaluations des entrepreneurs sur la situation actuelle » est positive.

En effet, s'agissant de l'évolution des affaires au cours de ce trimestre, le solde des opinions des entrepreneurs est positif à 6,7 pourcent.

Environ 42 pourcent des entrepreneurs sollicités ont constaté un raffermissement de leurs chiffres d'affaires au cours du deuxième trimestre par rapport à la même période l'an dernier et 35 pourcent, une diminution des chiffres de ventes.

Au sujet de la deuxième composante « les évaluations sur les perspectives futures », le solde des anticipations des entrepreneurs est négatif à -0,8 pourcent.

Environ 31 pourcent des entrepreneurs consultés anticipent une baisse des affaires au cours du prochain trimestre par rapport à la même période l'an dernier et 30 pourcent une hausse.

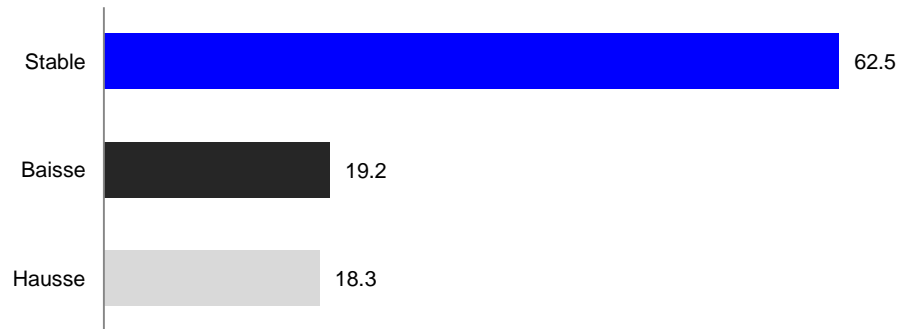
La corrélation entre ces deux éléments nous montre que l'indice se trouve actuellement dans le quadrant "*Perspectives en Baisse*" du baromètre.

Après deux trimestres consécutifs de résultat très favorables, les perspectives de l'économie mauricienne semblent se ralentir.

Nous devons au cours des prochains mois maintenir et préserver la dynamique de la confiance pour pouvoir aspirer à un rebond conséquent de la croissance économique, dès 2015.

## VIII. L'INVESTISSEMENT

Graphique 8 : Evaluations des entrepreneurs sur l'évolution de l'investissement au cours des 12 prochains mois par rapport à la même période l'an dernier



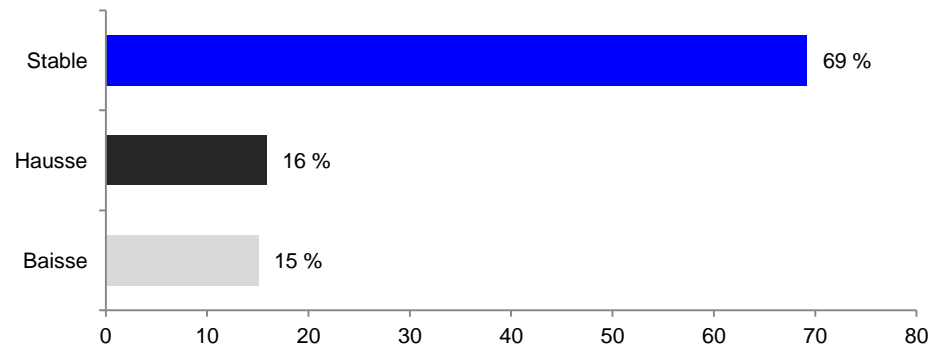
*Les anticipations sur l'investissement pour les douze prochains mois en baisse.*

Au 2<sup>ème</sup> trimestre de 2015 les entrepreneurs prévoient une baisse de leurs dépenses d'investissements sur les douze prochains mois. La moyenne de leurs anticipations est négative à approximativement 0,8 pourcent. Environ 19 pourcent des sondés affirment qu'ils vont baisser le niveau de leurs investissements au cours des douze prochains mois par rapport au douze mois précédents et plus de 18 pourcent affirment l'inverse.

La très grande majorité des entreprises consultées, 84 pourcent, vont en priorité privilégier les investissements matériels, en particulier les achats d'équipements (60 pourcent). Seize pourcent des entreprises vont privilégier les investissements immatériels, à savoir la recherche et développement.

## IX. L'EMPLOI

Graphique 9 : Les intentions d'embauches



*Solde positif sur les intentions d'embauches.*

Au sujet des perspectives d'embauche, le solde des opinions des entreprises questionnées est légèrement positif à 1 pourcent.

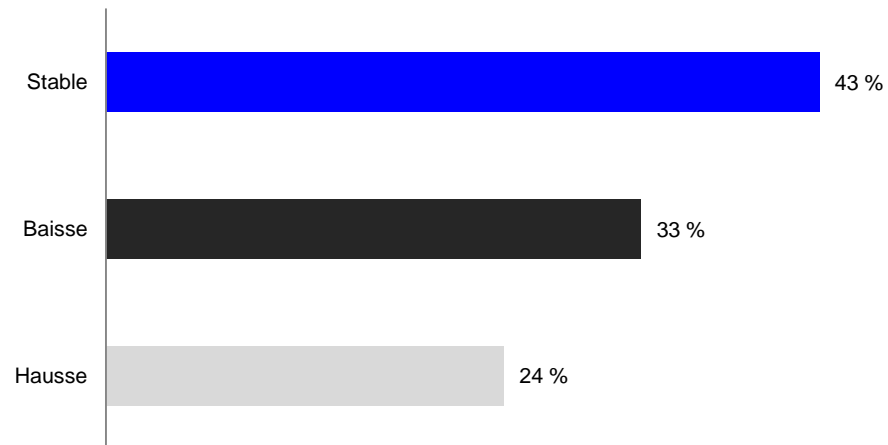
Environ 16 pourcent des sondés affirment qu'ils vont augmenter leurs effectifs dans les mois à venir. Cela résulte de décisions de diversification et/ou d'expansion des activités.

Cependant, 15 pourcent du panel indiquent qu'ils vont probablement baisser leurs effectifs au vu de la baisse continue du chiffre d'affaires dans certains cas et aussi du manque de personnel qualifié sur le marché pour remplacer les employés en partance.

*Une inflation maîtrisée  
en 2015.*

## X. LA POLITIQUE DES PRIX

*Graphique 10 : L'évolution des prix en Q2 2015*

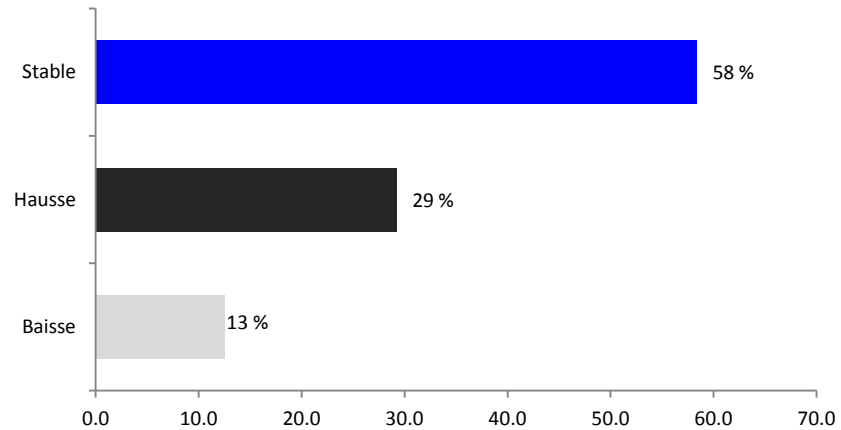


Concernant l'évolution des prix au premier trimestre 2015, les évaluations des chefs d'entreprises sont négatives indiquant en moyenne une baisse du niveau général des prix.

En effet, à la question sur l'évolution des prix de vente ou de prestations de services au cours des trois derniers mois, 33 pourcent des sondés ont indiqué avoir eu recours à des baisses de prix, pour continuer à être compétitifs sur leurs marchés. Vingt-quatre pourcent ont procédé à des hausses.

Une majorité relative, 43 pourcent des entrepreneurs du panel, ont maintenu leurs prix.

Graphique 11 : L'évolution des prix au cours du prochain trimestre



Pour le prochain trimestre, cette tendance devrait s'inverser. Le solde des anticipations des entrepreneurs sur cette variable est positif à 16 points indiquant une hausse probable du niveau des prix au cours du prochain trimestre.

Vingt-neuf pourcent des entrepreneurs ont indiqué qu'ils vont probablement augmenter leurs prix au cours des prochains mois et 13 pourcent, une baisse des prix.

## XI. RESUME ANALYTIQUE

Pour conclure, nous pouvons tirer quelques observations de cette étude.

Premièrement, la dernière enquête conjoncturelle nous montre que la confiance des entreprises s'est de nouveau améliorée au deuxième trimestre de 2015, et se situe maintenant à 89,8 points, contre 87,9 points au premier trimestre de 2015.

Le dynamisme de la demande interne a été déterminant derrière cette hausse.

La consommation est le socle essentiel au dynamisme économique **car cette variable représente, en moyenne, plus de 90 pourcent de la croissance économique à Maurice, en terme nominal.** Toute mesure visant à la soutenir ne peut qu'être bénéfique à l'activité économique, surtout en période creuse.

Les mesures pré-budgétaires, en particulier la hausse de l'allocation de pension pour plus de vingt pourcent de la population, qui implique une injection conséquente de la monnaie dans l'économie, et les mesures budgétaires d'assouplissement fiscales (hausse des seuils d'exonération de l'impôt sur le revenu) pour les particuliers, vise à doper l'activité économique à travers une relance de la consommation.

Toutefois, étant donné cette phase tumultueuse dans laquelle nous évoluons, les anticipations négatives demeurent. Nous devons maintenir le dynamisme de la demande pour préserver et consolider la confiance.

Deuxièmement, l'amélioration continue de la confiance devrait impacter positivement sur les intentions d'embauches. La moyenne arithmétique des évaluations des entrepreneurs sur cette variable est positive pour le deuxième trimestre.

En moyenne, 65 pourcent des entrepreneurs ont observé soit une hausse ou un maintien de leurs chiffres de vente au cours du second trimestre par rapport à la même période l'an dernier. Environ le quart de ces entrepreneurs vont augmenter leurs effectifs pour maintenir ce dynamisme.

Troisièmement, il y a une certaine hétérogénéité dans l'évolution de la confiance que ce soit en fonction du secteur d'activité ou, encore, de la taille de l'effectif.

En effet, nous constatons, d'une part, que l'indicateur synthétique du climat des affaires s'est amélioré pour deux secteurs d'activités, à savoir les secteurs de l'industrie et des services, et s'est dégradé au niveau du secteur du commerce.

D'autre part, s'agissant de l'indicateur de confiance selon la taille de l'effectif, nous remarquons que sur les trois catégories identifiées, un seul a augmenté, à savoir l'indice pour les entreprises ayant un effectif supérieur à 200.



Les deux autres catégories, les entreprises de moins de 50 employés et les entreprises de 50 à 199 employés, sont en baisses.

Nous constatons la plus forte baisse pour les sociétés de 50 à 199 employés qui sont désorientés par le manque de support de l'état. Ils affirment que malgré leur rôle prépondérant dans la structure économique de Maurice, ils ne sont pas assez considérés.

Quatrièmement, une comparaison au niveau international nous montre que le niveau de l'indice de confiance à Maurice est assez faible. Depuis le début de 2013, alors que les indices de confiance, pour le monde et pour la zone euro, évoluent à un rythme assez proche ou supérieur à la moyenne de long terme, pour Maurice, c'est le contraire. Il y a eu un décrochage de l'indice de confiance en 2013, qui s'est poursuivi jusqu'au troisième trimestre de 2014, atteignant à cette date le point bas.

Malgré les trois trimestres de hausses consécutives, l'indice évolue toujours à plus de 10 points de la moyenne de long terme. Cela démontre que les incertitudes et les anticipations négatives demeurent élevées.

Cinquièmement, sur les prix, après la désinflation qu'on a observée depuis le début de l'année, il se pourrait qu'il y ait des réajustements à la hausse, au cours des prochains mois.

Néanmoins au vu des dernières statistiques nationales sur les prix, nous pouvons prévoir que l'inflation qui a été contenue en 2014 sera maintenue à un niveau raisonnable en 2015, toutes choses égales par ailleurs.

Dernièrement, la corrélation entre la composante « les évaluations des entrepreneurs sur l'évolution de leurs chiffres d'affaires » et la composante « les anticipations futures des entrepreneurs », indique que nous nous maintenons dans une phase positive du cycle économique.

Néanmoins, au niveau des perspectives pour le second trimestre, nous remarquons qu'il y a des appréhensions.

Nous devons maintenir, au cours des prochains mois, cette dynamique retrouvée de la confiance pour espérer un rebond conséquent de la croissance économique.

Trois ans après l'éclatement de la crise de la Zone euro qui a fortement impacté sur le niveau de l'activité à Maurice, nous continuons à évoluer dans une zone marquée par des turbulences.

*Ce résultat est une image instantanée de l'état d'esprit de nos entrepreneurs au moment où les questions ont été posées et elle ne restera pas figée. Dans les jours, les mois à venir, dépendant de données nouvelles, l'indicateur synthétique du climat des affaires est amené à être modifié soit à la hausse ou à la baisse*

## ANNEXE – LA METHODOLOGIE

Le « MCCI Business Confidence Indicator » est un indicateur synthétique du climat des affaires à Maurice et permet de résumer, en une variable unique, l'évolution concomitante de plusieurs variables et ainsi de transcrire l'état d'esprit et le moral des chefs d'entreprise. Plus il est haut, plus les hommes d'affaires considèrent que la conjoncture est favorable, et vice-versa.

L'objectif est de recueillir des informations sur la situation économique du moment et de son évolution afin de pouvoir disposer d'une vue synthétique du monde entrepreneurial.

La méthodologie utilisée pour construire cet indicateur synthétique du climat des affaires est celle préconisée par l'OCDE<sup>1</sup>, à savoir :

- préparer un questionnaire avec des questions qualitatives et trimodales
- utiliser des techniques de traitement harmonisé,
- mettre en place un panel fixe représentant vingt pourcent des membres de notre organisation,
- procéder à une enquête de conjoncture auprès du panel dans une période de trois semaines au maximum,
- effectuer une pondération des réponses en fonction de la taille des entreprises.

Pour pouvoir suivre l'évolution de cet indicateur, nous devons réaliser cette enquête de manière répétitive auprès du même panel. Dans notre cas, nous avons opté pour une enquête trimestrielle.

<sup>1</sup> OECD : *Business Tendency Surveys – A Handbook*, 2003